53e de ligne historique 1870-1871– Extrait de l'Historique du 53e régiment d'infanterie de ligne, d'après les archives du corps – Auteur : capitaine Duval – Imprimerie : Pau,imp.- stéréotypie. Garet,1892. - Domaine public – Sources :

53e REGIMENT DE LIGNE
1870-1871

CINQUIÈME PARTIE

———

NOS REVERS – 1870-1871

———

Dans les premiers mois de l'année néfaste, le régiment gardait notre frontière sud-est à Mont-Dauphin, Queyras, Briançon et Embrun.
Le 15 juillet, le colonel **JAPY**, qui commandait alors le 53e, reçut l'ordre de le concentrer à Briançon.
Le 23 juillet, le régiment est désigné pour faire partie de l'armée du Rhin, nouvelle qu'il apprit avec enthousiasme.
Il quitta Briançon pour se rendre à Grenoble où il fut embarqué, en chemin de fer, pour Belfort.
Le 2 août, le dernier élément était arrivé au point de concentration de la 2e brigade (général de la Bastide), de la 2e division (général Liebert), du 7e corps d'armée (général Douay).

COMPOSITION DES CADRES DES OFFICIERS

JAPY	Colonel, commandant le régiment.
GOETZMANN	Lieutenant-Colonel.
POPULORUM	Sous-Lieutenant, adjoint au Trésorier.
MOUCHIN	Sous-Lieutenant, porte-drapeau.
CAVAROG	Médecin-Major de 1re classe.
DUREAU	Chef de musique.

1er Bataillon :

MM.
COUPEVENT-DES-BOIS, Chef de bataillon.
MONTAGNÉ, Capitaine adjudant-major.

Cies	*Capitaines*	*Lieutenants*	*Sous-Lieutenants*
1re	**LEROY, Auguste.**	**VOLLET.**	**JOUVENCEL**.
2e	**SAMARY.**	**REBOUL.**	**BASTIDE.**
3e	**DIVOL.**	**MEUNIER.**	**COUTURE**.
4e	**DENAIN.**	**DE PERETTI.**	**COQUELET.**
5e	**MICHAUD.**	**LAURENT.**	**PONCET.**
6e	**FAVREUX.**	**GANJARD.**	**BAREST.**

Ancestrami

2e Bataillon :

ALLIER, Chef de bataillon.
GENTIL, Capitaine adjudant-major.

Cies	*Capitaines*	*Lieutenants*	*Sous-Lieutenants*
1re	**CARTILLIER**	**MILLARD.**	**COUDERC.**
2e	**BLANCHARD.**	**LÉVÊQUE.**	**MALLOIRE**.
3e	**FOURNEL.**	**CATOIRE.**	**ARCHAL**.
4e	**ALEXANDRI.**	**DE FRANCLIEU.**	**DE LA FOREST DIVONNE**.
5e	**BONET.**	**LAMBIN.**	**BAUMANN.**
6e	**SALUVILLE.**	**LAUZE DU PÉRET.**	**BLASINI.**

3e Bataillon :

MM.
MARTIN, Chef de bataillon.
BÉRU, Capitaine adjudant-major.

Cies	*Capitaines*	*Lieutenants*	*Sous-Lieutenants*
1re	**BRACH.**	**LEROY Jules.**	**BERDOULAS.**
2e	**JAY.**	**MATHIEU.**	**GUIRAUD.**
3e	**DUFOURMENTELLE.**	**COUSIN.**	**PEZARD**.
4e	**GAIRAUD.**	**GUILHAUME.**	**BERTRAND**.
5e	**BOYER.**	**BERNARD.**	**HUET**.
6e	**EBLIT.**	**SCAGLIOLA.**	**MARECHAL**.

Le 5 août, le corps d'armée se rend à Alkirch, le 6 à Mulhouse.
La division campe sur le canal du Rhône au Rhin.
La défaite de Werth est connue. Une fausse dépêche d'un maire annonça le passage du Rhin par les Allemands au-dessus de Neuf-Brisach ; le général **DOUAY**, craignant d'être coupé de Belfort, ordonna la retraite.
La 2e brigade, campée sur les hauteurs des Hautes et Basses-Perches qui devaient jouer un si grand rôle dans la belle défense de cette place, travaille à fortifier cette position.
Le 16, le 7e corps reçoit l'ordre de se rendre au camp de Châlons.
Le 19 août, le régiment campe à Sillery.
Le 23, l'armée de **MAC-MAHON**, à laquelle appartient le 7e corps, marche sur l'Argonne.
Le 24, le 53e est à Vouziers.
Le 26, l'ennemi occupe les positions de Contreuse, les avant-postes échangent des coups de fusil avec lui.
Le 28 août, la 2e brigade traverse le défilé du Chêne.
Le 29, l'armée marche sur la Meuse. Pour couvrir ce mouvement, le 53e prit position en face du village de Bar, près Busancy ; il tira quelques coups de fusil sur les uhlans que l'immobilité du régiment enhardissait.
Le 30 août, le prince **de PRUSSE**, craignant sans doute que le 7e corps se portât contre lui au secours du corps de **FAILLY**, aux prises à Beaumont, fit attaquer la queue de la colonne par de la cavalerie et de l'artillerie. (Ce mouvement était possible et aurait permis de prendre les Prussiens de flanc et même à revers.) Les mitrailleuses forcèrent la cavalerie ennemie à se tenir éloignée.

Ancestrami

La 2e division, en passant à Stoue, entendait et voyait presque le combat de Beaumont et de la Besace qui se livrait à 4 ou 5 kilomètres.
L'armée passa la Meuse, le lendemain, sur un pont de bateaux ; celui-ci étant devenu impraticable, le passage se continua soit par le pont du chemin de fer, près de Bazeilles, soit par le pont de Sedan. Le 1er et le 3e bataillons passèrent sur le pont du chemin de fer et le 2e sur le pont de Sedan. Ce dernier bataillon prit position, un peu en dehors des remparts, sur le bord d'un plateau dominant le cours de la Meuse.
Le 1er et le 3e bataillons, arrivés à Bazeilles le 31 au matin, campèrent au faubourg de Balan (à un kilomètre et demi de Sedan), près du 12e corps.
Ce même jour, les deux bataillons du 53e assistèrent à l'attaque de Bazeilles par le corps bavarois, mais sans prendre part au combat.
Le soir, ces deux bataillons rallièrent l'état-major et le 2e bataillon ; ils arrivèrent au moment où la 2e division prenait les positions qu'elle devait occuper le lendemain : La droite dans la direction d'Illy, la gauche vers la Meuse en face du village de Floing.
En avant de la division, une forte dépression de terrain la séparait des hauteurs occupées par l'artillerie ennemie.
En arrière d'elle se trouvait le ravin d'Algérie.
La 1re brigade formait la première ligne, la 2e brigade la deuxième, le 6e bataillon de chasseurs constituait la réserve.
La première ligne était sur la crête, au bord du plateau, la deuxième, sur la pente, à cent pas en arrière.
Les bataillons du 53e, déployés par colonnes de division, étaient à quelques pas en arrière de l'artillerie.

Bataille de Sedan (1er septembre).

Le 1er septembre, à 5 heures du matin, la bataille commença, du côté de Bazeilles, à l'aile droite de l'armée.
A l'aile gauche, le canon ne commença à tonner qu'à 8 heures et demie. Les bataillons du 53e étaient en colonne de division.
Vers midi, notre extrême gauche est obligée de se replier, l'artillerie démontée et inférieure, au moins au point de vue du matériel et du nombre, ne peut plus tenir sur le plateau. Une grande masse de cavalerie est envoyée pour soutenir notre gauche, mais c'est en vain, notre artillerie disparaît, la cavalerie est repoussée, la première ligne cède.
Le 2e bataillon ayant à sa tête le brave colonel **JAPY** se porte en avant pour tenir les positions de la première ligne et les garder. Hélas ! notre flanc gauche est bientôt complètement découvert, les Prussiens s'établissent perpendiculairement à notre ligne de bataille et fusillent, de flanc et à revers, la ligne du 3e bataillon à une portée de trois cents pas.
En quelques instants, le brave 2e bataillon a perdu la *moitié* de son effectif.
L'ennemi continuant à gagner du terrain sur nos derrières, il fallut, le cœur serré, la rage dans l'âme, évacuer la position.
La retraite se fit en ordre, vers 4 heures du soir, sous une pluie de projectiles, les soldats serrés autour des débris du drapeau coupé en deux par un boulet.
Le régiment recula, puis... fut refoulé dans Sedan.
A 5 heures, le drapeau blanc fut hissé par ordre de l'Empereur au haut de la forteresse ; vingt minutes après le feu cessa.

Ancestrami

Sont tombés au champ d'honneur dans cette journée de funeste mémoire :

GOETZMANN.	Lieutenant-Colonel.
BLANCHARD.	Capitaine
EBLIT.	Capitaine
FOURNEL.	Capitaine
BERNARD.	Lieutenant
LÉVÊQUE.	Lieutenant
GAUJARD.	Lieutenant
MOUCHIN.	Sous-Lieutenant, porte-drapeau.
BERTIN.	Sous-Lieutenant.
COUTURE	Sous-Lieutenant.
MARCHAL.	Sous-Lieutenant.

Blessés :

ALLIER.	Chef de bataillon.
MARTIN.	Chef de bataillon.
BÉRA.	Capitaine.
CARTILLIER.	Capitaine.
JAY.	Capitaine.
ALEXANDRI.	Capitaine.
LAURENT.	Capitaine.
DUFOURMENTELLE.	Capitaine.
DIVOL.	Lieutenant.
CATOIRE.	Lieutenant.
VOLLET.	Lieutenant.
MILARD.	Lieutenant.
COUSIN.	Lieutenant.
POPULORUM.	Sous-Lieutenant.
COUDERC.	Sous-Lieutenant.
BERTRAND.	Sous-Lieutenant.
COQUELET.	Sous-Lieutenant.
HUET.	Sous-Lieutenant.
JOUVENCEL	Sous-Lieutenant.
GUILHAUME.	Sous-Lieutenant.
FLORENNES.	Sous-Lieutenant.

Les pertes de la troupe n'ont pu être établies régulièrement en raison de la capitulation mais elles furent en rapport avec celles faites par le corps d'officiers.
Le 2 septembre, la capitulation fut signée et le 3 septembre, la mort dans le cœur, le régiment rendit ses armes. Les soldats furent enfermés le 4 dans l'île de Glaise, de funeste mémoire, que n'oublieront jamais les malheureux qui y furent parqués pendant quatre jours, sans vivres, sans abri, malgré un temps épouvantable. De là les prisonniers furent dirigés, par détachements, sur les différents points de l'Allemagne.
Les officiers partagèrent le malheureux sort de leur troupe et furent dirigés sur la Saxe.

Ancestrami

M. **LAUZE-de-PÉRET,** lieutenant, s'évada entre Remilly et Sedan ; il est mort plus tard au champ d'honneur, en Algérie, comme capitaine de zouaves ; plusieurs sous-officiers s'échappèrent également ; ils sont presque tous officiers aujourd'hui.
Les compagnies de dépôt formèrent le 4e bataillon passé pendant la campagne au 27e de marche, depuis incorporé au 27e de ligne.

Historique du 53e Régiment de marche.

Ce régiment fut créé par décret du 9 novembre 1870 et formé des quatrièmes bataillons des 22e, 79e et 9e de ligne, tous stationnés en Algérie.
Le régiment fut placé sous les ordres du lieutenant-colonel **BRÉMENS**.
Le 28 novembre, le 53e de marche n'avait que deux bataillons arrivés d'Afrique, le 2e était en route d'Algérie à Montargis.
Le 53e de marche fut placé dans la brigade mixte servant de réserve au 18e corps d'armée formé de deux divisions d'infanterie.
Le 53e de marche était composé de la manière suivante :

M. **BRÉMENS**, lieutenant-colonel commandant le régiment.

1er Bataillon
FORMÉ AVEC LE 4e BATAILLON DU 79e D'INFANTERIE

MM.

GODIN,	Chef de bataillon.
THEVENIN,	Capitaine adjudant-major.
LICARDY,	Médecin-major de 2e classe.
PUJOL,	Adjudant.

Cies	*Capitaines*	*Lieutenants*	*Sous-Lieutenants*
1re	**PARCHET.**	**X.**	**ALEY.**
2e	**WATTARD.**	**DUFORT DE LA BROYE.**	**FLOURY.**
3e	**RENAULT.**	**MATTON.**	**BERGEROT.**
4e	**NOIROT.**	**DURAND.**	**POIRINI.**
5e	**CULOT.**	**TACAIL.**	**BOURDI**
6e	**DEKER.**	**BLANDINIÈRES.**	**X.**

2e Bataillon
FORMÉ AVEC LE 4e BATAILLON DU 92e D'INFANTERIE

MM.

RAGIOT,	Chef de bataillon.
LEGROUX,	Capitaine adjudant-major.
X.,	Médecin-major de 1re classe.
MARIOTTE,	Adjudant.

Cies	*Capitaines*	*Lieutenants*	*Sous-Lieutenants*
1re	**BLANC.**	**CHOUSSERIE.**	**CHASSAING.**
2e	**MARÉCHAL.**	**DES ORMEAUX.**	**COURCILLY.**

Ancestrami

3e	**VEIL.**	**SCHAMBION.**	**LAVAUD.**
4e	**HABERT.**	**VIGNON.**	**LETENDRE.**
5e	**DEBAR.**	**CAUSSIN.**	**GÉRARD.**
6e	**LORENZI.**	**DOUETTE.**	**DUCLOS.**

3e Bataillon

FORMÉ AVEC LE 4e BATAILLON DU 22e D'INFANTERIE

MM.

LAVERMY,	Chef de bataillon.
DUPRAT DE LA ROQUETTE,	Capitaine adjudant-major.
CARAYON,	Médecin aide-major de 1re classe.
DE CHIVRÉ,	Adjudant.

Cies	*Capitaines*	*Lieutenants*	*Sous-Lieutenants*
1re	**CUTOLI.**	**X.**	**X.**
2e	**FRISSON.**	**GABORIT.**	**BONNET.**
3e	**TIBE.**	**DEGOMBERT.**	**NÈGRE.**
4e	**ESPARRON.**	**X.**	**X.**
5e	**DE SARDI.**	**VERGUET.**	**ROCOMAURE**
6e	**ANCELIN.**	**X.**	**LÉGLISE.**

Le 28 novembre, le 18e corps, bivouaqué sur la route de Montargis à Mézières, se mit en marche pour attaquer les positions de Mézières occupées par l'aile gauche de l'armée Allemande — Prince **Frédéric-Charles.**

Combat de Beaune-la-Rolande.

A 11 heures du matin, la brigade de réserve prend position à Ladon ; les deux bataillons 1er et 3e du 53e observent la route de Montargis.
Deux pièces prussiennes s'embourbent dans un champ défoncé par la pluie, l'une parvient à s'échapper, l'autre est enlevée par un peloton de lanciers. Le 53e facilite la prise de ce trophée, en manœuvrant non loin de là pour se diriger sur Juranville.
A 2 heures, la brigade de réserve reçoit l'ordre de se diriger sur Beaune-la-Rolande.
Arrivée en face de Fonsegrive, la brigade de réserve trouve une partie du 20e corps, engagée sur la route de Bellegarde, et luttant avec énergie.
L'artillerie de la brigade de réserve est mise en batterie, le 1er bataillon du 53e se déploie. Le 3e bataillon se dirige sur Fonsegrive vigoureusement enlevé par le commandant **LAVERMY**. Sous un feu plus bruyant que meurtrier, ce bataillon prend possession des barricades de l'entrée de Fonsegrive, évacuées par l'ennemi.
A 4 heures, le 1er bataillon reçoit l'ordre d'attaquer Beaune-la-Rolande ; le 3e bataillon appuie le mouvement. En débouchant de Fonsegrive, le régiment marche à découvert sous un feu très vif d'artillerie et de mousqueterie partant des maisons de Beaune-la-Rolande et des barricades. Le 53e de marche traverse une ligne de mobiles qui s'obstine à ne pas avancer et dont les feux deviennent plus à craindre pour lui que pour l'ennemi.

Ancestrami

A 500 mètres de Beaune-la-Rolande, les deux bataillons qui ne sont soutenus, ni par l'artillerie ni par d'autres troupes, voient leur élan arrêté ; ils suspendent leur mouvement en avant et s'abritent dans les plis de terrain pour répondre, par des feux de mousqueterie, au feu des batteries de l'ennemi.
A 5 heures, la nuit arrive ; il est impossible de s'emparer des barricades, murs et clôtures de la place sans préparation par l'artillerie. Le 20e corps ayant laissé à découvert notre flanc gauche, le colonel fait prendre position dans Fonsegrive. Il reçoit l'ordre de se rendre à Mézières où le régiment arrive à minuit après avoir marché, manœuvré et combattu depuis le matin.t
Le 53e de marche à Beaune-la-Rolande a dignement soutenu l'honneur du numéro ; dans cette journée, il laissa sur le terrain : 7 officiers tués, 3 blessés, 143 hommes de troupe tués, blessés ou disparus.

A titre de récompense les propositions suivantes furent faites par le général **BILLOT**, commandant le 18e corps, en faveur du régiment de marche.

MM.
BRÉMENS, lieutenant-colonel proposé pour colonel ;
GODIN, chef de bataillon proposé pour lieutenant-colonel (contusionné) ;
LAVERMY, commandant proposé pour officier de la Légion d'honneur (nommé) ;
RENAULT, capitaine proposé pour chef de bataillon ;
THEVENIN, capitaine adjudant-major pour chevalier (blessé) (nommé) ;
CUTOLI, capitaine adjudant-major proposé pour chevalier (blessure grave) (nommé) ;
CULOT, capitaine proposé pour chevalier (nommé) ;
FRISSON, capitaine proposé pour chevalier (nommé).

Sont proposés pour la Médaille militaire :

ANDRÉ, MARCHIS, ROUX et **LORENZI**, sergents ;
LEDOINE, caporal ;
ROBERT et **CORBIÈRE**, clairons ;
BONNET et **BEAUMONT**, soldats.
Ces militaires reçurent une mention honorable.

Le 1er bataillon prit part le 30 novembre à une reconnaissance offensive.
Le 1er décembre, le 53e de marche reçut son dernier bataillon (le 2e) venant d'Algérie.
Le 3 décembre, le régiment occupait la forêt de Nesploy, la neige commençait à tomber, le service était devenu fort pénible. Vers 3 heures du matin, les sentinelles signalèrent que l'ennemi paraissait se diriger vers Orléans. On entendit de nombreux coups de sifflet, le bruit des voitures et la marche des troupes allemandes. A l'appel de midi, les troupes reçurent communication d'un ordre général ainsi conçu :
« Le Gouvernement, considérant que le 18e corps à peine formé, composé en grande partie de soldats qui voyaient le feu pour la première fois et privé de son commandant en chef a cependant, par son attitude, remporté des avantages signalés sur l'ennemi à Ladon, à Mézières, à Beaune-la-Rolande, arrête : Art. Unique — *Le 18e corps de l'armée de la Loire a bien mérité de la Patrie.* »

Dans la première semaine de décembre, le nouveau régiment, composé en majeure partie de jeunes soldats, souffrit beaucoup de la rigueur de la température et des marches de nuit. Les vêtements, détériorés par les fatigues de la campagne, défendaient mal ceux qui les portaient contre la rigueur de la saison.
Les souffrances physiques matérielles et morales endurées par les hommes allèrent en progressant.

Ancestrami

Le 18e corps exécuta une pénible retraite sur Bourges.
A la fin de décembre les chefs de corps se décidèrent, avec l'assentiment du commandement, à recourir à des réquisitions pour suppléer à l'insuffisance des services administratifs.
Le 25 décembre, le 53e de marche fut embarqué en chemin de fer pour St-Loup-de-la-Salle. Il allait faire partie de cette armée de l'Est à jamais célèbre par les souffrances qu'elle endura et par la triste destinée que lui valut d'être exclue de l'armistice.

Alors commence pour le régiment une série de marches dans la neige par un froid rigoureux que les hommes supportent avec abnégation, un courage à toute épreuve.
Le 5 janvier, deux batteries d'artillerie de la division, dirigées de Rosey sur Velle-le-Chatel furent attaqués par l'ennemi qui enleva une pièce. Le général **BONNET**, informé, marcha immédiatement sur Velle-le-Chatel et reprit à l'ennemi la pièce tombée en son pouvoir quelques instants avant.
Le 10 janvier, une reconnaissance offensive allemande, entre les bois de Boulaye et de Chassey, fut repoussée par le 1er bataillon du régiment, appuyé par une section d'artillerie.
La brigade marcha ensuite sur Villersexel.
Dans cette direction on entendit gronder le canon pendant toute la journée du 9.
La brigade arriva à Villersexel à 2 heures du matin ; un grand nombre de maisons brûlaient encore, les rues étaient encombrées de cadavres français et allemands, au milieu desquels le régiment reçut l'ordre de bivouaquer.
Le 15 janvier la division marcha sur les positions qui défendaient la rive gauche de la Lizaine ; le froid excessif avait fort réduit ses effectifs. Vers 1 heure la 1re brigade se dirigea sur Chagey, la 2e brigade, composée du 53e et du 82e mobile, reçut l'ordre de marcher sur ce village par la route d'Héricourt. Une batterie de six pièces de 12 était établie entre les deux régiments. L'armée **de WERDER** retranchée derrière la Lizaine avait son centre à Héricourt, la gauche à Montbéliard.

Attaque de la ligne de la Lizaine (15 janvier).

Tous les escarpements de la rive occupée par l'ennemi étaient garnis de pièces à longue portée, la plupart empruntées au parc de siège de Belfort. Le Mont Vaudois, en particulier, était hérissé de trois lignes de retranchements. La Lizaine était gelée, mais afin d'augmenter les difficultés du passage de cette rivière, les Allemands firent casser la glace et entrelacer les branches des arbres avec des fils de fer. Le village de Chagey mis en état de défense était fortement occupé par les Allemands.
Le 15e corps marcha sur Berthoncourt et Montbéliard. Le 20e corps au centre fut dirigé sur Héricourt, le 18e sur Chagey, Etaubon et Chenebier.
L'objectif de la division fut Chagey.
Le 2e bataillon déploya trois compagnies qui garnirent un mamelon boisé situé à 600 mètres de l'entrée de Chagey et chassèrent l'ennemi. Les trois autres compagnies longèrent la lisière du bois en se dissimulant. Une batterie de 4 pièces de 4 s'établit face au Mont Vaudois. Le 1er bataillon du 53e fut placé à droite de la batterie, dans les massifs situés en avant du carrefour des routes de Bevern, Chagey et Couthenans.
La batterie de 12 s'établit à gauche du 1er bataillon. Le 3e bataillon était en réserve avec le 82e mobile.
Après une vive canonnade, le 2e bataillon prononça son offensive contre Chagey, appuyé par le 1er bataillon qui fut remplacé dans sa position primitive par le demi-bataillon de gauche du 3e.
Les Allemands, poussés vivement, se réfugièrent dans Chagey. L'ennemi alors démasqua plusieurs batteries de position dont les feux croisés couvrirent de projectiles le terrain que le régiment devait parcourir pour aborder Chagey.
Une colonne d'infanterie, précédée de cavalerie, se dirigea vers notre gauche dans le but, évident, de séparer les deux brigades et d'enlever les deux batteries d'artillerie qui les appuyaient.

Le général de brigade donna l'ordre à la réserve de se diriger rapidement sur Chagey, mais le général commandant le 18e corps en avait disposé. Le feu du Mont Vaudois, devenant de plus en plus rapide, détruisait notre artillerie.
Un bataillon du 4e zouaves, resté sans emploi dans la forêt, renforça le 2e bataillon.
Vers 5 heures, la réserve de la brigade est rendue à son chef ; les trois compagnies du 3e bataillon renforcent le bataillon. Un bataillon du 82e mobile est entraîné avec énergie par le lieutenant-colonel de ce régiment et se dirige à gauche du 2e bataillon et des zouaves ; quelques hommes du 53e de marche parviennent presque aux premières maisons du village. La batterie de 12, commandée par un chef d'escadron, se replie, en ce moment, dans le bois de Bevern, pour s'abriter.
La batterie de 4, commandée par le capitaine **DESSUS**, quoique la portée et le nombre de ses pièces soient très inférieures, continue seule alors de répondre aux feux croisés de l'ennemi, appuyant plus moralement que matériellement notre brave infanterie.
Vers 5 heures et demie, il ne reste plus à cette héroïque batterie qu'un coup par pièce, elle a énormément souffert ; « son feu s'éteint ».
La nuit approche, il est trop tard pour prononcer une attaque décisive sur Chagey et obtenir un succès, la brigade n'en a pas, du reste, les moyens matériels. Elle se retire, avec regret, sur les hauteurs du bois de Mau et de la Vacherie. Les jeunes troupes ont fait bravement leur devoir dans cette journée ainsi que le témoigne le chiffre des pertes :
M. **DECKER**, adjudant-major, mort des suites de ses blessures.
M. **CARAYON**, aide-major, deux blessures.
M. **COURCILLY**, sous-lieutenant, blessé à la tête.
Troupe : 22 tués, 112 blessés, 39 disparus ou prisonniers.
Est cité : M. **RAGIOT**, chef de bataillon, pour avoir dirigé son bataillon avec intelligence et vigueur, puis, par ses habiles dispositions, avoir arrêté un mouvement offensif de l'ennemi.
M. **CARAYON**, médecin aide-major, plein d'ardeur et de dévouement, a eu un cheval tué sous lui et a reçu deux blessures.
M. **LEGROUX**, capitaine adjudant-major, a fait preuve d'un grand calme, de beaucoup d'intelligence et de sang-froid.
Les mentions concernant la troupe sont citées à l'ordre du 17.
Le 16 janvier, pendant le placement d'une grande garde, M. **GÉRARD**, sous-lieutenant, fut enlevé par une embuscade ennemie. Ce brave officier parvint à s'échapper et à rejoindre le régiment.
Le lendemain, l'échange de coups de fusil aux avant-postes coûta au 53e 8 blessés et le voisinage de l'ennemi 4 prisonniers.

Nouvelle attaque de Chagey (17 janvier 1871).

Le 3e bataillon du 53e, commandé parle capitaine **FRISSON**, fut déployé, face au pont, la gauche sur le mamelon boisé dominant le cimetière. Le 1er bataillon fut placé dans le bois, soutien du 3e, le 2e bataillon à 500 mètres en arrière en colonne d'attaque. L'artillerie ennemie fit éprouver de grandes pertes aux diverses lignes.
A 8 heures, la brigade fut lancée sur Chagey : le 14e bataillon de chasseurs à droite, le 1er bataillon du 53e au centre, le 3e bataillon à gauche.
Les chasseurs s'emparèrent des maisons extérieures, les compagnies de l'aile gauche des 1er et 3e bataillons du 53e emportèrent le cimetière ; le centre parvint à la Lizaine.
Mais les obstacles qui ont arrêté l'élan des troupes le 15 existent toujours ; ils n'ont pas été battus en brèche par une artillerie suffisante, un temps affreux ajoute aux difficultés de l'attaque. Enfin, les feux des nombreuses batteries du Mont Vaudois joint à ceux d'infanterie, dirigés avec une précision meurtrière, arrêtent l'élan et l'ardeur des assaillants. Ils s'abritent derrière les plis de terrain. On attend,

Arrestrami

pour reprendre l'attaque, l'exécution d'un mouvement tournant dont est chargée la division **CREMER**.
Vers 4 heures du soir, le général apprend que ce mouvement n'a pas été exécuté, l'attaque du Mont Vaudois est remise.
Les pertes de la journée sont bien sensibles, 5 officiers blessés ; troupe : 23 tués, 135 blessés, 64 disparus.
Les journées des 15, 16 et 17 ont coûté 415 hommes.

Propositions faites à la suite des combats des trois journées.

LÉGION D'HONNEUR

Officier :

M. **RAGIOT**	Chef de bataillon.

Chevaliers :

DESSUS.	Capitaine.
DECKER.	Capitaine (amputé).
TIBE	Capitaine
LEGROUX.	Capitaine. Adjudant-Major.
DUPRAT DE LA ROQUETTE.	Adjudant-Major.
DEBAR.	Adjudant-Major.
DE SARDI.	Capitaine.
IMBERT.	Sergent (4 blessures).

Pour la Médaille militaire :

MM.	
DUMAS.	Sergent-Major.
MORLOT.	Sergent
GRANDMOUGIN.	Sergent
SAPIN.	Sergent
MOULIN.	Sergent.
TOCHON.	Sergent.
MÉDAN.	Sergent.
LORRETTE.	Sergent.
GÉRINTE	Clairon.
PÉRASTRE.	Soldat.
BENOIST.	Soldat.
ROUVER.	Soldat.
DELU.	Soldat.
GRANNESINI.	Soldat.
BOURRELY.	Soldat.
CHAURAND.	Soldat.
RICHARD.	Soldat.
LE HAURAND.	Soldat.

Ancestrami

Furent cités pour leur entrain et leur bravoure :

MM.	
DUFORT DE LA BROYE.	Lieutenant.
SIRET.	Adjudant
MARIOTTE.	Adjudant
VUILLAUME.	Sergent-Major
CHAURAND.	Sergent-Major
CHAFFER.	Sergent
CLERC.	Sergent
GELIS.	Caporal
CARTELLA.	Caporal
TEXIER.	Caporal
AUTAGON	Caporal
BELLANGER.	Caporal
LAPIERRE.	Caporal
PALESTOR.	Soldat
BLOUQUET.	Soldat
VIGNON.	Soldat
ROBERT.	Soldat

Le lieutenant-colonel fut proposé pour colonel, deux capitaines pour chefs de bataillon, huit sous-lieutenants pour lieutenants, huit sous-officiers pour officiers.
Le 18 janvier, la retraite fut ordonnée sur Coiseveaux. Depuis le 8 janvier les troupes n'avaient reçu aucune distribution régulière et pas de pain ; elles se nourrissaient de la chair des chevaux qui tombaient d'épuisement sur les routes. Les soldats étaient anémiés, ils présentaient de nombreux cas de congélation des pieds par suite du manque de chaussures.
Le 20 janvier, le 53e était à Servigny, le 21 à Corcelles, le 22 à Besançon, le 23 au Frasnois. Un ordre de jour réduisit la ration de pain à 500 grammes, maintenant celle de viande à 500 grammes.
Les officiers quel que fut leur grade ne reçurent plus qu'une ration. Le 27 janvier, le régiment touche des effets et de la chaussure mais celle-ci était, comme à la distribution précédente, d'une pointure trop petite. Le 28, le 2e bataillon était réduit par les fatigues et le froid à 200 hommes, les compagnies au tiers de leur effectif. Le 29 janvier, à Villecin, un ordre du jour annonça aux troupes que le général **VON MANTEUFFEL** n'acceptait pas l'armistice et demandait la capitulation de l'armée de l'Est. La division se dirigea sur la Cluse. Le 31 janvier, à 5 heures du soir, un ordre général portait à la connaissance des troupes la convention des Verrières concernant l'entrée en Suisse de l'armée de l'Est. Le 18e corps ne dut quitter ses positions que lorsque tout le matériel de l'armée aurait franchi la frontière.
Le 1er bataillon du 53e fut détaché à Gauffa pour surveiller les sentiers des bois. Le 2 février le 53e de marche entra en Suisse.
Ce régiment provisoire n'était pas plus heureux que le 53e, il était obligé, comme lui, de rendre ses armes ; du moins il eut la consolation d'être reçu par un peuple ami.

Ancestrami

Rentrée de Captivité.

Le 16 mars, divers détachements du 53e de marche internés dans le canton de St-Gall rentrèrent en France et furent dirigés sur Gap, où se trouvait le dépôt du 53e de ligne ; la fusion des deux régiments eut lieu le 23 mars.

Ancestramil